

2D-DOC



Date de facture 23/06/2024
N° de facture 11761014110624

Remise à Zéro 22/07/2024
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.59242010
N° de ligne 07 49 64 88 36

MME SAMNOTHRA AISHWARIYA
APPARTEMENT 71
59 AVENUE HORTENSE FOUBERT
78500 SARTROUVILLE

Bonjour, voici votre facture du 23 juin 2024

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 5 juillet 2024		10,79
Vos services fournis par votre opérateur	8,99	10,79
Vos abonnements, forfaits et options	8,32	9,99
Vos communications (du 23/05 au 22/06)	0,67	0,80
Montant de la facture soumis à TVA	8,99	10,79
TVA 20,00 % payée sur les débits		1,80
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		8,99

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BTAWON45L1R54

Utilisateur de la ligne AISHWARIYA SAMNOTHRA	Numéro de la ligne 07 49 64 88 36	Annexe de la facture 11761014110624
--	---	---

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		8,99	10,79
Vos abonnements, forfaits et options			9,99
Pour le mois à venir (du 23/06 au 22/07)			
· Forfait Prompto 40Go	20,00	13,33	15,99
· Remise Forfait Prompto	20,00	-5,00	-6,00
Vos communications (du 23/05 au 22/06)			0,80
décomptées de vos forfaits			
· 00:26:09 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 00:00:43 dans le cadre de votre Messagerie vocale			
· 10 Go 836 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits			
· 2 unités de SMS/MMS vers l'international	20,00	0,67	0,80

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

10,79

Utilisateur de la ligne
AISHWARIYA SAMNOTHRA
Numéro de ligne
07 49 64 88 36



Détail de votre facture du 23 juin 2024

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal **0,00**

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
22/05	101 Mo 219	France	0,000
23/05	191 Mo 295	France	0,000
25/05	128 Mo 468	France	0,000
26/05	342 Mo 838	France	0,000
27/05	255 Mo 061	France	0,000
28/05	384 Mo 575	France	0,000
29/05	215 Mo 526	France	0,000
30/05	164 Mo 786	France	0,000
31/05	569 Mo 486	France	0,000
01/06	12 Mo 444	France	0,000
02/06	1 Go 377	France	0,000
03/06	962 Mo 786	France	0,000
04/06	1 Go 699	France	0,000
05/06	268 Mo 640	France	0,000
06/06	170 Mo 820	France	0,000
07/06	204 Mo 689	France	0,000
08/06	200 Ko 600	France	0,000
09/06	351 Mo 324	France	0,000
10/06	221 Mo 019	France	0,000
11/06	595 Mo 588	France	0,000
12/06	108 Mo 826	France	0,000
13/06	187 Mo 999	France	0,000
14/06	351 Mo 661	France	0,000
15/06	350 Mo 478	France	0,000
16/06	261 Mo 902	France	0,000
17/06	361 Mo 281	France	0,000
18/06	249 Mo 117	France	0,000
19/06	616 Mo 034	France	0,000
20/06	92 Mo 907	France	0,000
21/06	158 Mo 503	France	0,000
22/06	67 Mo 379	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

SMS/MMS vers l'international **0,80**

y compris les DOM-TOM

Date	Heure	Numéro Appelé	Pays Visité	Coût € TTC*
23/05	12:12:28	91790684	France	0,400
23/05	12:12:30	91790684	France	0,400

Total de vos consommations **0,80**

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
3	Vos autres services de tiers (**)	3,49
	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00



Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom Business Distribution - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.